

# INFORMATION SUR LES HONORAIRES DES MÉDECINS RADIOLOGUES /MÉDECIN VASCULAIRE DIU en échographie

L'ensemble des médecins est conventionné  
avec les Caisses d'Assurance Maladie.

*Vous pouvez consulter l'annuaire santé du site internet [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)*

## Ils exercent en secteur I/secteur I OPTAM/ et secteur II OPTAM.

Pour tous les actes pris en charge par l'assurance maladie, sont pratiqués les tarifs d'honoraires fixés par la réglementation.

### exemples de tarification

☞

- Radiographie pulmonaire : 24,64 €
- Echographie transcutanée de l'abdomen : 56,70 €
- Radiographie panoramique dentaire : 21,64 €
- Radiographie de l'abdomen sans préparation : 23,10 €
- Radiographies du rachis lombaire : 53,75 €
- Mammographie bilatérale : 66,42 €
- Echographie mammaire : 41,58 €

**B** (bloc, réa, lit) : +49 %- **C** (Comparatif) : +49% - **D** (plâtre) : +24% - **E** (Enfant de moins de 5 ans) : +49% - **F** (dimanche et férié) : 19,06 € - **U** (acte médecin urgence 20h00-08h00) : 25,15 €.

*Les tarifications sont des bases qui peuvent varier en fonction des incidences réalisées et de l'option archivage.*

« Votre professionnel de santé pratique des honoraires conformes aux tarifs de la sécurité sociale. Ces tarifs ne peuvent être dépassés, sauf en cas d'exigence exceptionnelle de votre part concernant l'horaire ou le lieu des actes pratiqués, ou en cas de non-respect du parcours de soins ».

« Seuls peuvent vous être facturés des frais correspondant à une prestation de soins rendue. Le paiement d'une prestation qui ne correspond pas directement à une prestation de soins ne peut vous être imposé ».

### OPTION PRATIQUE TARIFAIRE MAÎTRISÉE

Secteur 1 / Secteur 1 OPTAM / et Secteur 2 OPTAM :

Complément d'honoraire autorisé : entre **20 et 25 euros**

### HORAIRES DE CONSULTATION :

- du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 18 h 00 (Polyclinique de Poitiers)
- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 (Fief de Grimoire)
- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00 (CIR)
- Le samedi matin de 8 h 00 à 12 h 00 (Polyclinique de Poitiers et Fief de Grimoire)

Votre médecin radiologue peut être joint au numéro de téléphone : **05.33.00.00.33**

☞

### EN CAS D'URGENCE :

Vous pouvez contacter le service des Urgences de la Polyclinique au **05.49.61.73.33**

Affichage en application du Décret n° 2009-152 du 10 février 2009  
Arrêté 30/05/18 relatif à l'information des personnes destinataires d'activités de prévention, de diagnostic et/ou de soins. JO 08/06/18

Affichage en application de la  
convention de juillet 2011

Affichage en application de l'arrêté  
du 25 juillet 1996